



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr. générale
2 avril 2018
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-douzième session
Point 34 a) de l'ordre du jour
Prévention des conflits armés

Conseil de sécurité
Soixante-treizième année

Lettre datée du 16 mars 2018, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de la Fédération de Russie, de la République islamique d'Iran et de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous avons l'honneur de porter à votre attention le texte de la déclaration commune sur la Syrie adoptée le 16 mars 2018 à Astana par les Ministres des affaires étrangères de la Fédération de Russie, de la République islamique d'Iran et de la République turque¹.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 34 a) de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent
de la Fédération de Russie
(Signé) Vassily Nebenzia

Le Représentant permanent
de la République islamique d'Iran
(Signé) Gholamali Khoshroo

Le Représentant permanent
de la Turquie
(Signé) Feridun H. Sinirlioğlu

¹ On trouvera le texte de la déclaration commune (en anglais) à l'adresse suivante :
http://www.mid.ru/en/diverse/-/asset_publisher/zwl2FuDbhJx9/content/sovremennoe-zaavlenie-ministrov-inostrannyh-del-islamskoy-respubliki-iran-rossijskoy-federacii-i-tureckoj-respubliko-polarii-astana-16-marta-2018-goda?_101_INSTANCE_zwl2FuDbhJx9_redirect=http%3A%2F%2Fwww.mid.ru%2Fen%2Fdiverse%3Fp_id%3D10

